

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE GENERALE (APG)

PROCÈS-VERBAL 01/24

Mercredi, 26 juin 2024, à 19h00

à la grande salle de la Maison Wytttenbach, Rosius 1, 2502 Bienne

Présidence: Fritz Marthaler, Président de l'assemblée de la paroisse générale
Procès-verbal: Patricia Cavaco, Secrétaire centrale
Présents: 31 personnes, dont 27 avec droit de vote
Excusés: Emilia Catalfamo, Christoph Grupp, Urs Hof, Marcel Laux

Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de la dernière assemblée du 13 décembre 2023, décision
- 2 Demande (744/24/01) de vente de la maison d'habitation, ainsi que du garage à la rue du Stand 78/78a à Bienne (parcelle 3582), décision
- 3 Demande (740/24/01) Rénovation totale de la maison d'habitation à la rue du Stand 19 à Bienne 19 (parcelle 3394) ; décision
- 4 Compte annuel 2023, information et décision
- 5 Rapport d'activité 2023, prise de connaissance
- 6 Informations au sujet des immeubles
- 7 Informations des présidents de paroisses
- 8 Divers

L'invitation à l'assemblée a été publiée le 28.05.2024 dans la Feuille officielle du district Bienne-Evilard et envoyée par courrier aux membres francophones du Seeland. En plus, les documents pouvaient être consultés sur le site web www.ref-bielbienne.ch. Tous les documents sont disponibles lors de l'assemblée.

Kurt Brüggimann est désigné comme scrutateur. Le scrutin donne 27 votants. La majorité absolue est donc de 14 voix.

Délibérations

Le président de l'APG salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée à 19 h 00. Un hommage est rendu à Hansruedi Löffel.

La pasteure Rahel Balmer prononce les mots d'introduction.

Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans objection.

- 1 **Procès-verbal de la dernière assemblée du 13 décembre 2023**, décision
Le **procès-verbal** est **accepté** avec remerciements à son auteure.

- 2 **Demande (744/24/01) de vente de la maison d'habitation, ainsi que du garage à la rue du Stand 78/78a à Bienne (parcelle 3582)**, décision
Ces dernières années, différents organes, en s'appuyant sur l'avis de spécialistes ont réfléchi quant à l'immeuble situé à la rue du Stand 78, ont fait des vérifications et des estimations. Une proposition de vente a été discutée en 2023 déjà. À l'époque, le Conseil de paroisse générale (CPG) avait décidé d'attendre et de le louer. De vastes recherches et études ont permis de constater que les coûts d'un éventuel assainissement de l'immeuble n'étaient pas justifiables dans la situation financière de la paroisse. C'est pourquoi la vente de l'immeuble est proposée à l'assemblée de la paroisse générale.

Questions et débat

- L'année dernière, une utilisation intermédiaire a été faite en louant à bas prix. Il n'est pas indiqué de poursuivre, car les charges annexes sont beaucoup trop élevées par rapport au loyer.
- De plus, l'objet est très bien situé et il est classé monument historique.
- Pour la paroisse, aucun retour sur investissement ne serait possible après un assainissement.
- Une procédure d'appel d'offres en deux phases est prévue pour la vente.

L'APG décide à la majorité (avec 2 voix contre et 1 abstention) :

1. **Le bien à la rue du Stand 78 et 78a, parcelle 3582, sera vendu.**
2. **Le prix de vente minimum est fixé à 1 100 000 francs.**
3. **La compétence d'agir en matière de vente est accordée au Conseil de paroisse générale.**

- 3 **Demande (740/24/01) Rénovation totale de la maison d'habitation à la rue du Stand 19 à Bienne 19 (parcelle 3394)**, décision
Après l'assainissement total, l'objet serait loué à des communautés d'habitation. Le campus Biel/Bienne en aurait grandement besoin dans les années à venir. Si la paroisse devait diminuer fortement ses activités à l'avenir, il serait possible de réaffecter ultérieurement l'immeuble en tant que bâtiment administratif.
Celui-ci deviendrait ainsi un immeuble de placement et la possibilité d'y recourir en cas de besoin interne serait également assurée.

L'APG décide (avec 1 abstention) de procéder aux investissements dans l'immeuble à la rue du Stand 19 (registre foncier n° 3394), conformément au projet déposé le 14 mars 2024 par l'architecte V. Blaser. Le crédit accordé s'élève à 740 000 francs, financés soit par le produit de la vente de l'immeuble 78 (registre foncier n° 3582), soit par un financement externe.

- 4 **Compte annuel 2023**, information et décision
L'administrateur central présente les comptes annuels. Les entrées ont été meilleures que prévu, ce qui est essentiellement dû à des revenus fiscaux plus élevés que ce qui avait été budgété. L'augmentation des fonds propres, suite à l'excédent de revenus, permettra de financer différents amortissements.

D'après son bref aperçu, l'administrateur central montre que les trois paroisses se sont tenues au budget.

Le président de l'APG informe que les comptes annuels ont été vérifiés par BDO. La commission des finances (FIKO) est en train d'élaborer une stratégie financière pour le cas où les revenus fiscaux des personnes morales viendraient un jour à manquer. La motion à ce sujet a été rejetée par le Grand Conseil, mais il faut s'attendre à des interventions similaires dans les années à venir. Le CPG est conscient de cette situation et est reconnaissant du fait que certaines mesures soient prises en compte dans l'exercice.

L'**APG approuve les comptes annuels 2023** avec un excédent de recettes de 2 512,19 francs et des investissements nets de 406 855,45 francs ; par la même sont approuvés aussi les crédits supplémentaires d'un montant total de 4 631 209,59 francs.

Nous remercions chaleureusement l'administration ainsi que l'ensemble des organes et des paroisses.

5 Rapport d'activité 2023, prise de connaissance

La question est posée de savoir pour quelle raison la PAPEKO ne s'est jamais réunie au cours de l'année considérée. La réponse : celle-ci ne se réunit qu'en cas de problèmes entre le personnel et les autorités, ce qui ne semble pas avoir été le cas.

On **prend connaissance du rapport d'activité 2023** ; l'établissement des rapports et la rédaction ont été salués par applaudissement.

6 Informations au sujet des immeubles

Le responsable de la commission de construction de la Maison St-Paul informe sur l'état des travaux de construction. Il montre, à l'aide de photos, le projet et l'avancement des travaux. Un ascenseur sera disponible après la rénovation. Un désamiantage a été nécessaire à différents endroits. Le projet respecte actuellement le cadre du crédit et le calendrier.

Le président de la commission des immeubles (LIKO) donne un aperçu sur les immeubles. À **Boujean**, tous les bâtiments ont pu être loués. L'**église Zwingli** est très utilisée par le Théâtre Orchestre Bienne Soleure. La boucherie Häberli, à la **rue Basse 1** dans la vieille ville, ferme ses portes en août 2024 en raison du départ à la retraite du boucher. Il y a des personnes intéressées à reprendre l'activité, mais le problème d'humidité doit d'abord être réglé. Le **mur du Temple allemand** sera rénové dès la fermeture de la boucherie.

La LIKO et les autres membres du personnel des immeubles sont remerciées pour leur excellent travail.

7 Informations des présidents de paroisse

Fritz Marthaler, président par intérim de la **paroisse générale (PG)**, a repris la présidence d'Eva Thomi et l'assumera jusqu'à son retour en fin d'année. La PG doit actuellement faire face à des défis en matière de personnel. Les finances font également l'objet d'une attention toute particulière afin de pouvoir garantir la mise à disposition des moyens nécessaires aux multiples prestations de notre paroisse.

Michèle Morier-Genoud, présidente du conseil de **paroisse francophone** (PFR), communique des informations concernant ce dernier. Comme écrit aussi dans le rapport d'activité, de nombreuses manifestations ont été organisées. Le travail de réorganisation se poursuit au sein du PFR. La réflexion doit permettre de se concentrer davantage sur les tâches principales. Des sujets tels que la future attribution des postes pastoraux, les changements de personnel déjà connus et une baisse du budget sont déjà pris en compte. Depuis les articles parus dans les journaux sur l'Église catholique, toujours plus de fidèles ont abandonné l'Église depuis 2023. En ce qui concerne le catéchisme, de nombreux projets avec une bonne énergie sont en cours. Malheureusement, la paroisse de Rondchâtel a mis fin à sa collaboration avec nous en matière de catéchisme. Dans les autres domaines, tout se passe bien.

Christa Thomke, présidente du conseil de **paroisse allemande** (DKG), informe sur celui-ci. Plusieurs changements ont eu lieu au sein du collège pastoral, mais nous sommes presque de nouveau au complet. Anna Wyss entre en fonction en tant que pasteure au 1^{er} août 2024. Elle s'occupera principalement de l'aumônerie des homes. La future attribution des postes pastoraux constitue un défi. Elle informe également de deux articles de presse. Une veillée de carnaval bilingue a eu lieu, ce qui a été très bien accueilli par la population biennoise. En outre, Age-Freerk Bokma, notre organiste du Temple allemand, a joué à l'orgue la chanson de Nemo, vainqueur de l'Eurovision cette année. Cela a également suscité un grand intérêt et montre que notre paroisse vit avec son temps.

8 Divers

Si les résultats financiers sont bons, il faut penser à soutenir les personnes défavorisées.

Clôture de l'assemblée : 20 h 20

Après l'assemblée, Stefan Affolter et Vincent Kühni ont parlé de leurs domaines d'activité. La soirée s'est achevée en discutant autour d'un apéritif.

Pour l'assemblée de la paroisse générale

Le Président

La secrétaire

Fritz Marthaler

Patricia Cavaco da Palma

31.10.2024/pc